



SICASIL

NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orientations budgétaires 2007 du SICASIL

Le comité du SICASIL s'est réuni ce jour pour le débat d'orientation budgétaire 2007.

Les orientations budgétaires présentées par le Président du syndicat ont été partagées par l'ensemble des membres des huit communes adhérentes.

Les trois directions données par David LISNARD pour cet exercice 2007 sont les suivantes :

- un niveau élevé d'investissements pour continuer à fiabiliser le réseau, à hauteur de 7 500 000 euros;
- une rigueur budgétaire pour un niveau extrêmement bas du budget de fonctionnement, avec une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement, cantonnées à un montant très faible de 674 000 euros ;
- le financement d'équipements de production d'énergie propre, solaire et hydraulique, ce qui constitue une première écologique de cet ordre dans le département.

2007 : année de la croissance écologique du SICASIL, avec la poursuite de la gestion serrée, au profit des investissements, donc de la qualité et de la fiabilité du service.

Contacts presse :
Michel TANI
04 93 90 54 54
michel.tani@sicasil.com

Texte d'introduction au débat d'orientation budgétaire du SICASIL, présenté par le Président du syndicat :

« Avant le vote du budget prévisionnel et comme le prévoit l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, les délégués du syndicat doivent débattre des grandes orientations budgétaires du prochain exercice.

Le débat sur les orientations budgétaires (DOB) est l'occasion, dans un souci de clarté et de bonne information, de revenir sur les conditions de financement de notre collectivité et d'évoquer les grandes actions qui seront engagées par le syndicat ainsi que les grandes masses budgétaires qui leur sont afférentes.

1. Un financement assuré par l'utilisateur

Le **financement** du service public de traitement et de distribution de l'eau potable est **assuré par l'utilisateur**. C'est ce qui lui confère un caractère industriel et commercial. Ainsi, le SICASIL **ne perçoit aucune subvention des communes membres**.

L'instruction budgétaire et comptable M49 s'applique spécifiquement à cette catégorie de services.

Le **SICASIL** a opté pour cette nomenclature à partir de l'exercice **2001**.

Le philosophie principale de cette instruction reste le « cloisonnement budgétaire ». C'est à dire que **les finances de l'eau ne peuvent provenir que de l'eau et n'être affectées qu'à l'eau**. Ceci pour assurer les ressources budgétaires suffisantes à l'entretien des installations et éviter surtout tout confortement du budget principal d'une collectivité à partir du budget eau qui devient, de fait, un budget annexe, comme cela a pu être le cas par le passé...

2. Les orientations budgétaires

2.1. Priorité aux investissements : optimiser le service de distribution de l'eau potable

L'année 2006 a été marquée par la réalisation d'opérations de travaux pour un montant de 3,6 millions d'euros. En outre, 2,45 millions d'euros sont actuellement engagés et non encore achevés. Ainsi, ce sont donc, au total, **6,05 millions d'euros de maîtrise d'ouvrage publique** qui ont été consacrés à l'eau potable au cours de l'année passée.

Ces travaux lourds et structurants ont bien sûr permis d'améliorer la qualité du réseau de distribution d'eau potable. Il s'agit en effet à la fois de renforcer les dispositifs de contrôle et de traitement de la qualité de l'eau distribuée mais aussi d'accompagner le développement de notre infrastructure de desserte.

Le budget primitif 2007 se caractérisera par :

- **un niveau élevé d'investissements sur notre réseau ;**
- **des dépenses de fonctionnement maintenues à un niveau très faible ;**
- **l'engagement d'un programme d'équipement de production d'énergie propre.**

Ainsi, en terme d'investissements, pour l'année 2007 quatre grands axes de développement ont été définis :

1) Les opérations structurantes continueront.

Pour améliorer la qualité de la desserte, des opérations d'amélioration et d'extension du réseau d'eau potable sont prévues. Elles ont été préparées comme chaque année avec les communes.

Les services du syndicat travaillent actuellement pour finaliser le programme de travaux 2007 qui sera débattu lors de la commission des travaux du SICASIL le 9 mars 2007. Le montant global prévisionnel est de 5,2 millions d'euros.

2) L'engagement du syndicat dans une mission d'assistance aux communes, pour le contrôle et l'amélioration du réseau d'eau bien sûr, mais aussi en matière de sécurité contre les incendies, sera poursuivi.

Le SICASIL continuera le programme d'assistance auprès des communes, instauré depuis deux ans, pour la mise en conformité des capacités hydrauliques du réseau d'eau potable en configuration de défense incendie, dans le respect des préconisations des plans de prévention des risques incendie.

Cette mission se décline à travers les opérations suivantes :

- aide au montage financier des opérations et établissement des demandes de subventions auprès du Conseil Général des Alpes-maritimes ;
- conduite complète du projet technique ;
- mise au point de conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Ces opérations représentent une part importante du projet de budget 2007 du SICASIL (1,1 million d'euros) et concernent cette année les communes de Mougins, La Roquette-sur-Siagne, et Théoule-sur-mer.

3) Les études prospectives sur les ressources et les procédures de protection du canal de la Siagne passeront par de nouvelles phases.

Le syndicat terminera son schéma directeur en 2007.

Nous disposerons alors :

- d'une expertise de notre infrastructure de traitement et de desserte permettant de pointer précisément ses atouts et ses faiblesses ;
- d'un programme pluriannuel d'investissements sur 20 ans, pour être prêts à relever les défis démographiques et économiques de demain.

Il lancera également une étude stratégique de recherche de nouvelles ressources en eau, qui découle finalement des premiers résultats du schéma directeur.

Enfin, il poursuivra son travail sur la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du canal de la Siagne.

4) Les énergies renouvelables feront leur entrée remarquée dans les nouvelles opérations techniques d'équipement du syndicat.

Une fois de plus le SICASIL innove et montre l'exemple écologique et économique dans les actes.

Le syndicat concrétise en 2007 un programme d'équipement en matériel de production d'énergie propre : solaire et hydraulique.

Cette année, il est proposé de procéder à l'installation d'une partie du parc des panneaux solaires. Cette opération représente un investissement de 1,1 million d'euros.

2.2. Le détail des grandes ventilations financières

2.2.1. Explications de la mécanique budgétaire

Le budget se décompose en deux sections : le **fonctionnement** et **l'investissement**, toutes deux étant équilibrées en recettes et en dépenses.

Un tableau complet ci-joint illustre ces prévisions. Il doit être lu de la manière suivante :

- 1) les recettes de fonctionnement : y figurent tous les types de recettes ;
- 2) les dépenses de fonctionnement : déduction faite des dépenses prévisionnelles et compte tenu de l'excédent financier, il est déterminé le montant du virement qui peut être fait à la section d'investissement ;
- 3) les dépenses d'investissement : elles sont fixées sur la base principalement du programme de travaux 2007 et du report de l'année 2006 ;
- 4) les recettes d'investissement : elles doivent être équilibrées avec les dépenses par un prélèvement sur les réserves financières du syndicat.

2.2.2. Détail du montant par poste

A) Section de fonctionnement :

1) Les recettes

❖ Redevances syndicales eau

Il s'agit de la redevance perçue par le syndicat sur les volumes d'eau vendus :

* sur les huit communes membres (0,0152 €/m³) ;

* sur les contrats de vente d'eau en gros aux communes extérieures.

Elles s'élèvent à un montant global prévisionnel de 340 000 euros.

❖ Redevance annuelle délégataire

Il s'agit de la redevance contractuelle négociée par le syndicat auprès du délégataire. Basée sur les volumes d'eau vendus aux particuliers et aux communes extérieures (0,0848 €/m³ valeur au 1^{er} janvier 2007), elle est versée par Lyonnaise des Eaux au SICASIL .

Elle s'élève cette année à un montant global prévisionnel de 1 800 000 euros. Grâce à l'application de l'avenant numéro 5 du contrat de délégation de service public, cette redevance est soumise à une progression substantielle chaque année et atteindra 3 000 000 d'euros en 2009, au profit de la pérennité du service public de l'eau potable.

❖ Redevance d'occupation du domaine du syndicat

Le syndicat négocie l'occupation temporaire de son domaine avec des opérateurs ou des particuliers. Cela génère des recettes annuelles sans pour autant grever l'usage de notre patrimoine. Celles-ci représentent des produits de 50 000 €.

❖ Intérêts des placements financiers

Le syndicat dispose d'une réserve financière placée à court, moyen et long terme, d'un montant qui lui rapporte des intérêts. Ceux-ci sont évalués pour 2007 à 560 000 euros.

Ainsi, le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement s'élève à 2 750 000 euros. Soit une progression nette de 250% par rapport à 2002, sans augmenter le prix de l'eau, grâce à l'application des stipulations de l'avenant numéro 5 du contrat de délégation de service public et aux nouvelles recettes obtenues par le SICASIL pour l'occupation de son domaine.

2) les dépenses

❖ Frais de structure

Ce poste comprend les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges financières. La dépense prévisionnelle pour 2007 est fixée à 674 000 euros. Cela correspond strictement aux dépenses effectuées en 2005 et en 2006. Les frais de structure sont donc strictement stables pour la troisième année consécutive après avoir été diminuées de 15% !

❖ Dotation aux amortissements

Il s'agit de la dépense d'amortissement des biens acquis en investissement. Cette dotation est une provision qui permet le remplacement ultérieur des équipements et qui est virée en recettes d'investissement. Elle est évaluée cette année à 96 000 euros.

❖ Virement à la section d'investissement

Les recettes de fonctionnement étant excédentaires par rapport aux dépenses, il est possible de dégager une dotation financière à virer à la section d'investissement, qui est évaluée pour l'année 2007 à 1 980 000 euros.

Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement s'élève mécaniquement à 2 750 000 euros, dont seulement 674 000 euros de dépenses réelles de fonctionnement, ce qui témoigne de la gestion rigoureuse du SICASIL en « bon père de famille » .

B) Section d'investissement :

1) Les recettes

❖ Les amortissements

L'amortissement consiste à traduire comptablement une diminution de la valeur des biens avec le temps. Aussi, il est nécessaire de prendre en compte la dépréciation réelle des immobilisations à l'actif du bilan. Les amortissements s'élèvent en 2007 à 96 000 €.

❖ Virement de la section de fonctionnement

Il s'agit, là encore, de la recette correspondant au virement provenant du budget de fonctionnement excédentaire, dont le montant représente en 2007 1 980 000 €.

❖ Subventions

Cette recette prévisionnelle correspond à l'estimation des versements des aides financières aux investissements. Celles-ci proviennent de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Général des Alpes Maritimes. En outre, cette année, nous bénéficierons également certainement d'aides financières provenant de la Région et de l'ADEME pour le programme de production d'énergie propre. La recette prévisionnelle est évaluée à 2 800 000 euros. Ce sont pour la plupart des subventions obtenues pour des opérations de travaux, ou des études en cours ou à engager très prochainement.

❖ Opération pour compte de tiers

Il s'agit des participations pour travaux. Une opération majeure de déplacement des conduites nourricières dans la vallée de la Siagne, à la suite de la construction de la pénétrante, génère une recette exceptionnelle du conseil général de 1,5 million d'euros. Le reste provient des participations communales résultant des conventions PPRI passées par le syndicat avec les communes. Les recettes prévisionnelles de ce poste s'élèvent en 2007 à 2,12 millions d'euros.

❖ Fonds de compensation de la T.V.A.

Cette recette est constituée du montant prévisionnel des remboursements de T.V.A. sur les dépenses relatives aux travaux réalisés par le syndicat, durant la période de juin 2006 à juin 2007, soit 690 000 €.

❖ Mobilisation des réserves

Pour équilibrer le budget d'investissement, il est nécessaire d'abonder nos recettes d'investissement par la mobilisation des réserves financières du syndicat. Le montant prévu en 2007 est évalué à 3 434 000 euros.

Ainsi le montant prévisionnel des recettes d'investissement s'élève en 2007 à 11 120 000 euros.

2) Les dépenses

❖ Opérations de travaux 2007

Il s'agit des dépenses prévisionnelles relatives à l'amélioration et la fiabilisation de notre réseau de traitement et de desserte en eau dans les communes. L'ensemble des opérations proposées cette année sera débattu lors de la commission des travaux du 9 mars prochain. Le montant prévisionnel des dépenses correspondantes est fixé à **7 500 000 euros**.

❖ Opérations de travaux et études report 2006

Est inscrite ici la somme relative à des travaux sur le réseau et à des études, budgétée en 2005 mais non encore engagée, et qu'il convient de réinscrire. Elle est évaluée à 3 300 000 euros.

❖ terrains, logiciels et matériels

Il s'agit des acquisitions foncières, des études et des achats de logiciels et matériels prévus cette année. Ce poste est évalué à 130 000 euros.

❖ Emprunt et avances

Il s'agit du reliquat du capital des emprunts transférés au syndicat et du remboursements des avances consenties par l'Agence de l'Eau R.M.C.. Cette dépense est évaluée en 2007 à 190 000 euros.

Ainsi le montant prévisionnel 2007 des dépenses totales d'investissement s'élève à 11 120 000 euros.

Ces volumes financiers traduisent bien la mise en œuvre comptable des objectifs pour 2007 énoncés plus haut, dans une approche financière rigoureuse et économe.»

**David Lisnard
Le 23 février 2007**